

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 14 janvier 2019 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6
Madame Claudine Castonguay	Directrice générale
Absente : Madame Carole Viel	Conseiller siège 4

Quatre personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite une bonne année à tous et la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2019-01

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 DÉCEMBRE 2018 ET LA SÉANCE SPÉCIALE DU 12 DÉCEMBRE 2018

Réso 2019-02

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 3 décembre 2018 et séance spéciale du budget du 12 décembre 2018.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso 2019-03

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 102 616.34 \$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

a) Liste fournisseurs incompressible

Réso 2019-04

Dans la liste des fournisseurs incompressible : Bell, Bell mobilité, Hydro-Québec, Pétroles JMB, Assurances, HSBC (camion freightliner), Dépanneurs Gaz-O-Bar C.B. inc, Ministère du Revenu Québec, Receveur général Canada, Poste Canada, MRC de Témiscouata, Carte Visa, les remboursements de taxes au client (mise-à-jour) et les salaires.

Il est proposé par Marguerite Albert, et résolu unanimement d'accepter de payer ces comptes à la réception des factures.

ADOPTÉE

b) Plan urgence

Réso 2019-05

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités de Biencourt, Lac-des-Aigles, Lejeune et Saint-Michel-du-Squatec ont décidé d'entreprendre une démarche commune afin de réaliser leurs plans de sécurité civile en réponse aux exigences règlementaires de la Loi sur la sécurité civile qui entreront en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE les municipalités ont convenu de retenir les services d'un chargé de projet commun afin de réaliser les travaux nécessaires à l'élaboration de leurs plans de sécurité civile;

ATTENDU QUE la volonté des municipalités est de mettre en commun, lorsque possible, les moyens de secours minimaux;

ATTENDU QUE M. Julien Colpron-Tremblay a proposé ses services pour la réalisation du plan de sécurité civile pour chacune des municipalités pour un montant forfaitaire de 4 500 \$ par municipalité;

Sur la proposition de Fernand Albert, il est résolu de retenir les services de M. Julien Colpron-Tremblay afin de réaliser les travaux nécessaires à l'élaboration du plan de sécurité civile pour la municipalité de Lejeune pour un montant de 4 500 \$ avant taxes **et de désigner sa** directrice générale, Claudine Castonguay, comme signataire du contrat.

ADOPTÉE

c) Dépôt MMQ Ristourne

Déposé au membre du conseil

d) Programme emploi été 2019

Le conseil décide de ne rien demander pour cette année.

[Tapez ici]

e) Soumission isolation de l'entre-toit de l'édifice municipal

Réso 2019-06

Il est proposé par Fernand Albert d'accepter la soumission reçue au montant de 12 509, 28 \$ taxes incluses. Pour l'isolation de l'entre-toit de l'édifice municipal. Les travaux seront exécutés par les Constructions C.B. 2004 inc.

C'est travaux sont inscrit dans la programmation de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

f) Soumission réfection des avant-toits (édifice municipal)

Réso 2019-07

Il est proposé par Réjean Albert d'accepter la soumission reçue au montant de 17476.20 \$ taxes incluses. Pour la réfection des avant-toits de l'édifice municipal. Les travaux seront exécutés par les Constructions C.B. 2004 inc.

C'est travaux sont inscrit dans la programmation de la TECQ 2014-2018

ADOPTÉE

6. COTISATION ET MEMBERSHIP

a) Renouvellement site internet

Réso 2019-08

Attendu que la période de renouvellement et arrivée, coût 239.40\$;

Attendu que le renouvellement est pour avoir droit de garder le nom de domaine pour le site internet, coût 19.00\$;

Attendu que le prix est de 258.40 avant taxes

Il est proposé par Armelle Kermarrec de renouveler l'abonnement à votresite.ca pour la municipalité.

ADOPTÉE

b) Abonnement annuel FCM

Le conseil décide de ne pas renouveler pour l'année 2019.

7. ADMINISTRATION

a) Renouvellement marge de crédit

Réso 2019-09

Renouvellement marge de crédit

Attendu que le renouvellement de la marge de crédit vient à son échéance, il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement d'accepter le renouvellement de la marge de crédit au Centre financier des entreprises de Témiscouata-sur-le-Lac pour l'année 2019.

ADOPTÉE

8. RESSOURCES HUMAINES

a) Formation Nathalie

Reporter au prochain conseil

b) Formation norme du travail

Réso 2019-10

Une formation webinaire est donné le 28 janvier 2019 de 14h, à 15h30 sur les dernières modifications sur la loi des normes du travail découlant de l'adoption du projet de loi 176. Cette formation permettra de faire le point sur les nouvelles obligations de l'employeur.

La formation est au montant de 99\$ pour les membres de L'ADMQ avant taxes.

Il est proposé par Marguerite Albert de faire l'inscription pour cette formation.

ADOPTÉE

9. VOIRIE

a) Entente intermunicipale voirie

Reporter au prochain conseil, car il manque l'entente qui devait être préparé par la municipalité d'Auclair.

10. ORGARNISME MUNICIPAL

a) Pompier

Réso 2019-11

La brigade des pompiers demande que la municipalité leur paye le permis de réunion (bar) pour leur activité du 9 février 2019 (carnaval)

Il est proposé par Patrice Dubé d'accepter de déboursé ce montant.

ADOPTÉE

11. CORRESPONDANCES

Déposé au conseil

12. DEMANDE DE DONS

a) 26^e Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay (9 au 17 février 2019)

Réso 2019-12

ATTENDU QU'il faut aider cet organisme du Témiscouata, qui organise cette activité annuellement pour les gens atteints du cancer ;

ATTENDU QU'on peut organiser une équipe pour représenter la municipalité ;

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement, que la municipalité donne un montant de \$100.00 pour financer une équipe (4 joueurs) soit 25.00\$ par joueur. Le Quillethon aura lieu au Salon

[Tapez ici]

de quille de Cabano du 9 février au 17 février 2019 pour une 26e édition.

ADOPTÉE

b) Action prévention suicide

Réso 2019-13

Le centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent (CPSICBSL) est un organisme communautaire ayant pour mission principale la prévention du suicide et des situations de détresse.

Le centre c'est 24 heures par jour, 7 jours sur 7 et 25 intervenants, et une équipe de soutien afin de faire la différence dans ce fléau social. Chaque mois, près de 4 personnes se suicident au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie.

Le nombre d'interventions de nos intervenants se situe à près de 16 000 par année. Nous avons besoin plus que jamais de vous pour supporter la population en détresse.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter de donner la somme de 100. \$ (cent dollars)

ADOPTÉE

c) Fondation de la santé du Témiscouata (roulons et golfs pour la fondation 2019)

Réso 2019-14

« Roulons et golfs » pour la fondation

ATTENDU qu'il est important de soutenir les organismes de la santé du Témiscouata ;

ATTENDU qu'il organise un événement sportif le 8 juin 2019 pour amasser des fonds, en marchant, courant, ou même en golfant pour la fondation. Sous la présidence d'honneur de Dr Guildo Côté et Monsieur Rino Bossé et madame Colette Lacasse.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter de donner la somme de 50\$.

ADOPTÉE

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Déclaration d'intérêts pécuniaires.

Monsieur Réjean Albert et Patrice Dubé ont remis leur déclaration ce soir.

Le conseiller Patrice Dubé quitte à 20h30.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées

[Tapez ici]

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Fernand Albert propose la levée de la séance à 20h 55

Pierre Daigneault

Claudine Castonguay

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.